# Conditions générales de vente

1. Les présentes conditions générales priment sur les conditions générales et/ou particulières du client, même si ces dernières prévalent qu'elles s'appliquent de façon exclusive.
2. Lambert Logistics se réserve le droit de changer le lieu de la formation jusqu'à 72h avant la formation.
3. A défaut de paiement de tout ou partie des sommes dues à échéance, celles-ci seront majorées, de plein droit et sans mise en demeure préalable, d’un intérêt de retard d’1% par mois ainsi que d’une indemnité forfaitaire fixée à 10% du montant dû en principal à titre de clause pénale avec un minimum de 250 euros.
4. En cas de force majeure ou en cas d’inscriptions insuffisantes, Lambert Logistics se réserve le droit de reporter à une autre date le rendez-vous fixé.
5. La responsabilité de Lambert Logistics ne peut être engagée en vertu du présent contrat, sauf dans les cas découlant d'obligations imposées par la loi.
6. L'acompte est à régler à la signature du bon de commande. Sauf stipulation contraire, le solde restant est à régler dans un délai 30 jours à compter de la signature du bon de commande.
7. Les relations contractuelles de Lambert Logistics avec le client sont régies par le droit belge à l’exclusion de tout autre droit. Tout litige directement ou indirectement relatif aux relations contractuelles de Lambert Logistics avec le client est de la compétence exclusive des Cours et Tribunaux neerlandophone de Zaventem.
8. Les parties s’engagent, avant toute saisine de juridictions, à recourir à une résolution amiable de leur conflit en recourant à la médiation et en participant à une séance au moins de médiation. Le médiateur sera choisi de commun accord ou à défaut par la partie la plus diligente.
9. En cas de non-paiement du solde restant dû à l’échéance par le client, Lambert Logistics se réserve le droit, de plein droit et sans mise en demeure préalable, de résoudre le contrat aux torts exclusifs du client ou de suspendre totalement ou partiellement l’exécution de toute obligation découlant dans son chef du contrat et ce, sans préjudice de son droit à l’indemnisation du dommage subi.
10. Sauf mention expresse du client ou du participant, celui- ci accepte que Lambert Logistics utilise toutes les images prises pendant les rendez-vous, pour sa communication et publicité.
11. Les données personnelles des clients ayant été communiquées par eux à Lambert Logistics sont destinées à l’usage interne de celle-ci. Les clients et les participants ont un droit d’accès à ces données et le cas échéant un droit de rectifier celles-ci comme prévu par le RGPD.